

APPEL À PROJETS EAU 2022

Le Département souhaite soutenir les projets des collectivités pour une meilleure gestion de l'eau dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

OBJECTIFS



Performance
des services



Modernisation
et innovation



Valorisation
énergétique



Connaissance
de la ressource

QUELS PROJETS SOUTENUS ?

La performance des services

- ▶ Gestion patrimoniale des réseaux
- ▶ Réhabilitation de branchements d'assainissement non conformes
- ▶ Réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif
- ▶ Mise à niveau de certains équipements en secteur rural

La modernisation et l'innovation technique

- ▶ Mise en place de réseaux intelligents
- ▶ Autonomie énergétique pour site isolé
- ▶ Mise en oeuvre de procédés à caractère innovant et expérimental

La valorisation énergétique

- ▶ Amélioration de l'efficacité énergétique de station d'épuration ou d'eau potable
- ▶ Promotion du turbinage sur réseau
- ▶ Accompagnement des projets de station d'épuration du futur
- ▶ Autres projets innovants de valorisation énergétique

La connaissance de la ressource en eau face au changement climatique

- ▶ Suivi quantitatif et qualitatif de la ressource en eau
- ▶ Partage et optimisation de la ressource



Crédits photos : Département de la Savoie

COMMENT ?

- ▶ Taux de 60 % pour les études
- ▶ Taux jusqu'à 40 % pour les travaux
- ▶ Bonus de 20 % aux gestionnaires structurés à l'échelle intercommunale (EPCI et communes nouvelles) uniquement sur les territoires ruraux (hors communautés d'agglomération)
- ▶ Possibilité d'ajuster les taux en fonction de l'enveloppe disponible et du type de projets déposés

Pour plus de détails voir le règlement de l'appel à projets

BÉNÉFICIAIRES



Gestionnaires eau potable et assainissement à l'échelle intercommunale ainsi que les communes nouvelles et sous certaines conditions les communes seules (dérogation nécessaire)



L'ensemble des gestionnaires eau potable et assainissement



L'ensemble des gestionnaires eau potable et assainissement et ceux de la compétence GEMAPI



CALENDRIER

Appel à projets annuel

Dépôt des dossiers :

jusqu'au 31 juillet 2022

Décision de financement :

possibilité de deux sessions

POUR CANDIDATER

Règlement complet de l'appel à projets disponible à cette adresse :

https://www.savoie.fr/web/sw_80611/eau

Priorité aux projets en cohérence avec :



- ▶ Stratégie territoriale
- ▶ Organisation du futur EPCI gestionnaire
- ▶ Programmation pluriannuelle
- ▶ Enjeux réglementaires et environnementaux



Credits photos : Département de la Savoie



Pour plus d'informations, contactez
Direction de l'environnement / Service Eau
04 79 96 75 69 et environnement@savoie.fr